

AM STRATECO

Plus de CA. Plus de marge. Plus d'efficacite.

CONTRAT D'AGENT COMMERCIAL

Conforme a la loi n°91-593 du 25 juin 1991 relative aux relations entre les agents commerciaux et leurs mandants

ENTRE LES SOUSSIGNES

Le Mandant : [Raison sociale], [Forme juridique], au capital de [montant] euros, immatriculee au RCS de [Ville] sous le numero [SIRET], dont le siege social est situe a [Adresse complete], representee par [Nom Prenom], en qualite de [Titre], ci-apres denomme *"le Mandant"*.

L'Agent Commercial : [Nom Prenom ou Raison sociale], immatricule au Registre Special des Agents Commerciaux sous le numero [numero RSAC], dont le domicile / siege social est situe a [Adresse complete], ci-apres denomme *"l'Agent"*.

Il a ete convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DU MANDAT

Le Mandant confie a l'Agent, qui accepte, la mission de prospecter et de developper la clientele dans le cadre de la vente des produits et/ou services suivants : [Description des produits/services]. L'Agent agit en qualite de mandataire independant, en son propre nom et pour le compte du Mandant.

ARTICLE 2 - TERRITOIRE D'INTERVENTION

L'Agent est habilite a exercer son activite sur le territoire suivant : [Departements / Regions / National]. Ce territoire est accorde :

☐ A titre exclusif ☐ A titre non exclusif

En cas d'exclusivite, le Mandant s'interdit de nommer tout autre agent ou de traiter directement avec des clients sur ce territoire, sauf accord exprès.

ARTICLE 3 - REMUNERATION

En contrepartie de ses services, l'Agent percevra une commission calculee comme suit :

- Taux de commission : [X] % du chiffre d'affaires HT genere par les affaires apportees et effectivement reglee par le client.
- Les commissions sont payees mensuellement, le [X] de chaque mois, sur presentation d'une note de commission.
- Aucune avance ni acompte ne sera verse sur des affaires non encore conclues.

ARTICLE 4 - DUREE DU CONTRAT

Le present contrat est conclu pour une duree :

☐ Indeterminee, prenant effet le [date].

☐ Determinee de [X] mois / ans, du [date debut] au [date fin], renouvelable par tacite reconduction.

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DE L'AGENT

L'Agent s'engage a : (a) consacrer le temps et les moyens nécessaires au développement de la clientèle ; (b) rendre compte au Mandant de son activité [periodicite] ; (c) respecter la politique commerciale et tarifaire du Mandant ; (d) ne pas exercer d'activités concurrentes sans autorisation écrite préalable ; (e) informer immédiatement le Mandant de toute réclamation client.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DU MANDANT

Le Mandant s'engage a : (a) fournir à l'Agent tous les documents, catalogues et informations nécessaires ; (b) l'informer des modifications de conditions tarifaires avec un préavis raisonnable ; (c) régler les commissions dans les délais convenus ; (d) notifier à l'Agent toute commande passée directement par un client de son territoire.

ARTICLE 7 - CONDITIONS DE RUPTURE

Chaque partie peut résilier le présent contrat en respectant un préavis de :

- 1 mois pendant la 1^{ère} année d'exécution du contrat ;
- 2 mois pendant la 2^{ème} année ;
- 3 mois à partir de la 3^{ème} année.

En cas de faute grave, la résiliation est possible sans préavis ni indemnité.

ARTICLE 8 - INDEMNITE COMPENSATRICE

En cas de cessation du contrat à l'initiative du Mandant, l'Agent a droit à une indemnité compensatrice du préjudice subi, conformément à l'article L.134-12 du Code de commerce, dont le montant est en principe égal à deux années de commissions brutes calculées sur la moyenne des trois dernières années.

ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITE

L'Agent s'engage à garder strictement confidentiels tous les éléments relatifs au Mandant (clients, tarifs, stratégies, savoir-faire) pendant la durée du contrat et [X] années après sa cessation.

ARTICLE 10 - LOI APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout litige sera soumis, à défaut d'accord amiable, à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de [Ville].

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

En deux exemplaires originaux, dont un remis à chaque partie.

LE MANDANT	L'AGENT COMMERCIAL
Nom, Prenom :	Nom, Prenom :
Qualite :	Qualite :
Date : ____ / ____ / _____	Date : ____ / ____ / _____
Signature :	Signature :

Document fourni à titre indicatif par AM STRATECO. Faire valider par un conseil juridique avant signature.